

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU SEANCE DU
MARDI 23 MAI 2023**

L'an 2023, le 23 mai à 19H00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame Nathalie COUTIER.

Présents : Franck MODE, Thierry CHARPENTIER, Françoise MOREAU, Nathalie COUTIER, Maud DEMIÈRE, Frédéric DEFOSSÉ, Sabine HUGUET, Ludovic JANNETTA, Valérie PAYELLE, Didier PETIT, Claire PHILIPPOT, Jean-Guy PONSIN, Aurélie RODEZ, Vanessa NOIZET.

Excusés : Monsieur Jean-Luc ROUSSINET.

Pouvoirs : Jean-Luc ROUSSINET À Françoise MOREAU.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie RODEZ

Le Procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUE DU CHATEAU, RUE DE BOUZY PLACE BARANCOURT

Madame le Maire présente à l'assemblée le projet d'effacement des réseaux électrique et de télécommunication dans la rue du Château, rue de Bouzy et place Barancourt, établi par le SIEM ; ces travaux seraient réalisés avant l'aménagement de la voirie.

Pour le réseau de télécommunication, il nous faudra en supporter totalement les dépenses. Le projet a été estimé à 39 469.70 € TTC. Ce montant estimatif pourra évoluer en fonction des contraintes rencontrées lors de la réalisation de l'étude définitive.

Après examen du projet en en avoir délibéré, le conseil municipal

- Est favorable à la réalisation du projet d'effacement des réseaux électrique et de télécommunication dans la rue du Château, rue de Bouzy et place Barancourt sous la maîtrise d'œuvre du SIEM
- Donne délégation de signature au SIEM pour la convention d'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques.
- Autorise Madame le Maire à signer toute les pièce administratives et comptable en lien avec la réalisation de l'opération.

TARIFS LOCATION SALLES

Le Conseil Municipal fixe le tarif de location des salles municipales comme suit :

Salle DOM PERIGNON :

Ambonnagés :	Journée de semaine :	110,00 €
	Week-end :	250,00 €
	Vin d'honneur :	100,00 €
	Vin d'honneur décès :	mise à disposition gratuite
	Caution ménage :	250,00 €
	Caution désistement :	100,00 €
	(en cas de désistement à moins de deux mois de la date retenue)	
	Caution salle :	1000,00 €

Extérieurs :	Journée de semaine :	250,00 €
	Week-end :	600,00 €
	Caution ménage :	250,00 €
	Caution désistement :	200,00 €
	(en cas de désistement à moins de deux mois de la date retenue)	
	Caution salle :	1000,00 €

Salle SAINT-ELOI :

Ambonnagés :	Journée de semaine :	200,00 €
	Week-end :	390,00 €
	Caution ménage :	250,00 €
	Caution désistement :	150,00 €
	(en cas de désistement à moins de deux mois de la date retenue)	
	Caution salle :	2000,00 €

Extérieurs :	Journée de semaine :	250,00 €
	Week-end :	1 050,00 €
	Caution ménage :	250,00 €
	Caution désistement :	300,00 €
	(en cas de désistement à moins de deux mois de la date retenue)	
	Caution salle :	2000,00 €

Ses tarifs seront applicables à toute réservation intervenant à partir du 5 juin 2023.

TARIFS DROIT DE PLACE

FIXE à compter du 1^{er} juillet 2023, le tarif du droit de place pour le stationnement des commerçants à 5,00 € par présence.

MAITRISE D'OEUVRE POUR LE RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE BARANCOURT - AVENANT N°1

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-21 ;
Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1, R 2194-2 et R 2431-22 ;
Vu le marché de maîtrise d'oeuvre notifié à CEREG le 8 décembre 2022 ;
Vu le projet d'avenant portant l'estimation financière des travaux à 985 000,00 € HT en raison de modifications dans le programme des travaux dues à l'inscription de la RD19 au programme 2024 de travaux du conseil départemental de la Marne ;
Considérant que des travaux, qui ne figuraient pas dans le marché initial, sont devenus nécessaires ;
Considérant qu'il y a lieu également de fixer la rémunération définitive du maitrise d'oeuvre ;
Considérant qu'il y a lieu d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant à intervenir.

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les modifications au programme de travaux initial portant ainsi l'opération sur « la requalification de la place Barancourt et de la traverse RD19 (parti comprise entre l'entrée d'agglomération en provenance de Bouzy jusqu'à la rue de Bouzy (amorces incluse)).

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 portant modification du programme de travaux et fixation de la rémunération définitive du maitre d'oeuvre CEREG.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant au présent dossier.

Nathalie COUTIER

Le parc a attribué à la commune une dotation d'un montant de 4 300 € pour favoriser les démarches favorisant la biodiversité. Des devis ont été demandés pour 2 actions.

Un référé a été déposé auprès du tribunal administratif suite au rapport concernant la charpente de l'école que nous devrions déposer dans sa totalité...

La commune devra nommer un référent déontologue.

Les élections sénatoriales auront lieu le 24 septembre. Le conseil municipal doit élire 3 délégués titulaires et 3 suppléants lors d'une réunion de conseil municipal qui doit impérativement avoir lieu le 9 juin.

La route touristique du champagne fête ses 70 ans. Une demande a été faite auprès de l'Agence Départementale du Tourisme afin de revoir le tracé traversant Ambonnay seulement par la départementale.

Didier PETIT

La chambre d'Agriculture a proposé un projet d'accompagnement de la commune avec des préconisations et actions pour l'organisation des futures manifestations et ateliers de la maison tiers lieu. Le coût un peu élevé reporte la décision.

Claire PHILIPPOT

La BDM propose un escape-game sur le thème de la bibliothèque destiné aux enfants en 2 groupes – et + de 11 ans, date à définir.

La nouvelle installation des écoles demande un temps d'adaptation pour tous.

Ludovic JANNETTA.

Suite à la réunion avec l'ONF, la prise d'arrêté interdisant les loisirs motorisés sur les chemins communaux serait utile pour la protection de la biodiversité végétale et animale dans les mares et les flaques. Les communes de Trépail et Bouzy ont acté cette mesure il y a plusieurs années.

Il a été suggéré de maintenir l'éclairage le samedi soir, autour de la salle St Eloi, voir la faisabilité avec le SIEM.

Valérie PAYELLE

La plantation des fleurs s'est déroulée le 22 mai. La pelouse a été semée devant la mairie rue de Trépail et pousse bien.

Franck MODE

Un devis pour le raccordement à la fibre a été demandé.

Une réunion avec le parc est prévue le 27 juin à 9 h pour travailler sur le projet du nouveau quartier.

La subvention de 3600€ pour la vidéosurveillance nous a été versée par la région Grand Est.

Jean-Guy PONSIN

Travaille sur la zone artisanale. Le projet est de 3 terrains avec accès par le chemin communal. 3 acheteurs se sont déclarés. Une réunion sur site avec le SIEM aura lieu le 31 mai.

Les travaux de la maison bd des Bermonts ont pris du retard mais l'atelier photo se met en place, une réunion mensuelle sera proposée aux adultes et enfants intéressés. Vanessa prépare le flyer afin de communiquer sur ce projet.

Vanessa NOIZET

La fête de l'école se déroulera le 23 juin salle Dom Pérignon.

Le groupe de jeunes travaille toujours sur le parcours d'énigmes.

Aurélie RODEZ

La MJC a organisé début mai une activité « linogravure » pour les enfants ainsi qu'un atelier à destination des parents et enfants qui a été apprécié. Pour les prochaines actions, l'association les Coccinelles relaiera l'information auprès des parents.

L'activité graff a eu lieu avec une vingtaine d'enfants et ados.